



## L'État débloque des fonds pour les ports français

À l'issue du Comité interministériel de la Mer (Cimer) décentralisé, qui s'est tenu hier matin à Marseille, le Premier ministre Manuel Valls (1) a annoncé une augmentation de la contribution financière de l'État à hauteur de 56 millions d'euros pour le dragage dans les ports français. Cette opération est nécessaire pour accroître le tirant d'eau dans les chenaux d'accès et les bassins, et permettre ainsi le passage et l'accueil des navires de grande capacité.

Avec cet effort en deux temps (26 Me supplémentaires en 2017 et 30 Me pour 2018), l'État, qui assumait jusqu'à présent 59 % des coûts annuels de dragage en France (qui s'élèvent à 96,5 Me), en prendra en charge la totalité, via les contrats de progrès avec les grands ports maritimes.

Avec au moins 90 % des marchandises transportées dans le monde transitant par voie maritime, l'attractivité des ports français est un sujet stratégique.

Le Premier ministre a rappelé que le gouvernement défend activement auprès de la Commission européenne le maintien de l'exonération de l'impôt sur les sociétés pour les ports, afin de les rendre plus compétitifs.

L'État compte également investir 40 Me à travers l'appel à projets « ports à énergie positive » afin de limiter la pollution et les gaz à effet de serre.

Le sauvetage en mer cause nationale

Manuel Valls a évoqué d'autres mesures favorisant le renouvellement de la flotte de commerce, de pêche, de recherche scientifique et de plaisance.

Enfin, le Cimer va déclarer le sauvetage en mer « grande cause nationale » en 2017 et faire une rallonge d'un million d'euros à la SNSM, dont l'engagement des bénévoles a été salué.

Avant ce train d'annonces, le Premier ministre a visité le navire *André-Mal-*

*raux*, du Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm) basé à L'Estaque, qui vient de réaliser ces dernières semaines plusieurs explorations sous-marines sur des épaves près des côtes varoises et azuréennes.

1. Manuel Valls était accompagné de plusieurs membres du gouvernement : Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, Ericka Bareigts, ministre des Outre-Mer, Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Christophe Sirugue, secrétaire d'État chargé de l'Industrie et Vincent Bouvier, secrétaire général de la Mer. ■

